



Devenir Partenaire

Investissez [dans] le musée !

*Participez à la vie du musée, contribuez à l'enrichissement des collections,
soutenez la valorisation du Patrimoine,
concourez à une meilleure connaissance de l'Histoire de France !*

Découvrir le lieu :



Le Musée national des douanes est situé dans l'Hôtel des Fermes du Roi. Ce fleuron du patrimoine douanier est également un bâtiment emblématique du Bordeaux du 18^e siècle puisqu'il borde la Place de la Bourse. Unique place maritime en France, c'est un lieu incontournable pour ceux qui découvrent Bordeaux et ses quais, classés en 2007 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La façade de style classique dessinée par Jacques Gabriel, architecte du Roi, est remarquable par l'équilibre de ses proportions. Si la magnifique halle qui héberge le musée a connu des transformations dès la fin du 18^e siècle, c'est dans sa version originelle qu'on la découvre aujourd'hui grâce aux travaux de restauration entrepris par l'administration en 1982. Les cloisons et entresols qui dénaturaient ce vaste magasin destiné à recevoir les marchandises ont été supprimés, permettant aujourd'hui d'embrasser d'un seul coup d'œil ses 40 mètres de long, ses 16 piliers et ses superbes voûtes.

Découvrir le musée :

Le Musée national des douanes a ouvert ses portes au public en 1984. Créé par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, il est ainsi sous tutelle du ministère du Budget, des Comptes Publics, et de la Réforme de l'Etat. Témoin d'une administration en constant mouvement, accompagnant les évolutions économiques et politiques de la construction européenne et de la réforme de l'Etat, il joue le rôle crucial de gardien de la mémoire des objets et des hommes qui la composent. Il présente l'histoire de cette administration de l'époque moderne à nos jours en abordant l'histoire de la construction de l'Etat et de ses relations avec le monde. Unique en France, il propose une redécouverte originale et inattendue de l'Histoire à travers celle d'une de ses plus anciennes administrations. Pour ceux qui veulent aller plus loin, le Centre de Documentation Historique répond aux demandes de recherches documentaires et généalogiques. Il est l'interlocuteur idéal des étudiants, chercheurs, auteurs ou particuliers intéressés par l'histoire des douanes et du commerce international.

Expositions, colloques scientifiques mais aussi concerts et contes poétiques ont investi les lieux et offrent ainsi des possibilités de découverte accessibles à tous, ouvertes sur le monde et ses évolutions.



Privatisation des espaces :



Situé en plein quartier historique de Bordeaux, le long des quais entièrement rénovés, le Musée national des douanes constitue un cadre de choix pour des occasions de prestige. Il peut être mis à disposition pour des séminaires, colloques, dîners, cocktails durant lesquels les invités ont libre accès aux collections permanentes et à l'exposition temporaire. Les fonds perçus à l'occasion de ces événements participent au financement des activités du musée. La capacité d'accueil est de 300 personnes debout ou de 100 personnes assises, à moduler selon l'événement organisé afin d'assurer la

sécurité des oeuvres et des lieux. Un forfait global comprend la location du lieu, les frais de personnel et de logistique. Ce forfait peut être minoré ou majoré selon les circonstances de l'événement.

Retrouvez toutes les conditions particulières sur notre site internet : www.musee-douanes.fr

L'Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes (AHAD)

L'AHAD conduit de nombreux projets en lien avec l'administration en vue d'une meilleure connaissance de l'histoire de la douane. Dans cette optique, elle concourt à l'enrichissement des collections du Musée national des douanes, participe à sa programmation événementielle et produit ses expositions. Reconnue d'intérêt général, elle a également une activité éditoriale en publiant des ouvrages consacrés à l'histoire de la douane, que l'on retrouve à la boutique du musée. Elle publie tous les semestres « Les Cahiers d'Histoire des douanes et des droits indirects » qui présente des articles de fond proposés par des auteurs variés.



Les adhérents de l'AHAD bénéficient de la gratuité d'entrée au musée ainsi que sur toutes les prestations du Centre de Documentation Historique. Ils sont invités aux vernissages et aux événements organisés au musée. Enfin, les membres de l'AHAD reçoivent « Les Cahiers d'Histoire des douanes et des droits indirects » ainsi qu'un bulletin d'information de l'association.

Contributions volontaires : dons et mécénat



Les collections du musée et de son centre de documentation se développent grâce aux dons d'objets ou d'archives. Il s'agit souvent de témoignages de l'activité d'un parent dans cette administration, ou bien d'un acteur économique en lien avec la douane. Outre le don physique d'objets, le musée s'enrichit ainsi de l'expérience sensible qu'ils apportent.

Le Musée national des douanes peut également recevoir des contributions volontaires de la part de particuliers ou d'entreprises, désireux de contribuer à son activité culturelle, par l'intermédiaire de l'Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes. En devenant mécènes, ils peuvent être associés au financement de projets d'expositions ou de manifestations, d'acquisition ou de restauration de collections ou encore apporter un soutien logistique.

Au titre de ce partenariat, les mécènes peuvent bénéficier d'avantages particuliers, tels qu'une visite guidée des collections permanentes et des expositions temporaires, une réduction d'entrée au musée pour des publics désignés, ou encore une privatisation du musée pour un événement de prestige.

Toute contribution au titre du mécénat donne lieu à la délivrance d'une attestation fiscale permettant d'obtenir une réduction d'impôts de 60% du montant du don pour les entreprises, de 66% pour les particuliers (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Pour contribuer aux activités du musée : contact@musee-douanes.fr